



BULLETIN D'ADHESION CREUTZWALD PLONGEE

SAISON 2017 / 2018



Réservé secrétariat :

N° Licence :

N° badge :

Pseudo :

Chèque N° :

Dossier complet :

Dossier complet à rendre pour la troisième séance d'entraînement du club

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : ___ / ___ / _____ A : _____

Adresse du domicile : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél fixe : _____ Tél mobile : _____

Adresse mail : _____ Profession : _____

Niveau de plongée : _____

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom : _____ Prénom : _____

Lien de parenté : _____

Tél fixe : _____ Tél mobile : _____

Avez-vous une interdiction de pratiquer la plongée sous-marine ? : Oui Non

Avez-vous une contre-indication à pratiquer les séances d'entraînement piscine ?

(si oui laquelle?) : _____

Visite médicale valable jusqu'au : ___ / ___ / _____

- Cotisation Section Ado-Adulte 125 € à partir du 2^{ème} membre de la même famille 115 €
Cotisation Section Ado-Adulte pour les 14 à 16 ans ou lycéens ou étudiants 110 €
- Cotisation Plongée «Jeunes» (10 à 13ans) 85 € à partir du 2^{ème} membre « jeune » de la même famille 75 €
- Cotisation Entraînement libre sans scaphandre 100 € à partir du 2^{ème} membre de la même famille 75 €
- Cotisation membre du comité ou cadre actif 75 €

Si passage d'un niveau de plongée :

60 € à l'inscription pour passage N1, N2**, N3, N4 ou initiateur (hors frais spécifiques)

Nitrox base(PN) 60 € Nitrox confirmé(PNC) 130 € ** N1 validé par au moins 4 plongées en milieu naturel

Revue SUBAQUA (abonnement lié à la licence) : 6 Numéros (1 an) 26 € 12 Numéros (2 ans) 49 €

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE (Optionnelle, voir infos ci-jointes)

LOISIR 1 : 20 € <input type="checkbox"/>	LOISIR 2 : 25 € <input type="checkbox"/>	LOISIR 3 : 42 € <input type="checkbox"/>	Piscine : 11 € <input type="checkbox"/>
LOISIR 1 TOP : 39 € <input type="checkbox"/>	LOISIR 2 TOP : 50 € <input type="checkbox"/>	LOISIR 3 TOP : 83 € <input type="checkbox"/>	

Votre signature au bas de ce bulletin d'adhésion vaut pour autorisation pour le responsable de prendre toutes les mesures nécessaires (appeler les pompiers et/ou le médecin, transport à l'hôpital, anesthésie, intervention médicale et chirurgicale etc.) en cas d'accident pouvant survenir au cours d'un entraînement, d'une plongée ou d'une manifestation organisée par le club.

Le signataire s'engage à prendre en charge l'intégralité des frais et dommages consécutifs.

Total adhésion € :

Informations concernant l'accès aux données et au droit à l'image :

Le club diffuse sur son site internet (www.creutzwald-plongee.fr) dans la partie privée (accessible uniquement aux membres) les informations suivantes concernant chaque membre : Photo d'identité, Nom, Prénom, Ville et Niveau(x) de plongée.

Concernant la publication des numéros de téléphones (fixe et mobile), c'est le membre qui choisit dans sa session « Mon profil » s'ils seront diffusés (partie privée) ou non aux autres membres du club (voir rubrique « FAQ » sur le site).

Le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui le concernent (articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978). Pour exercer ces droits, il lui suffit d'en faire part par écrit au président.

Droit à l'image, futurs : photos des membres, reportages, articles de presse ou films vidéo (entraînements, sorties, manifestations) :

Si le membre ne souhaite pas y figurer, il lui suffit d'en faire part par écrit au président.

Si le membre est mineur, ses droits seront exercés par ses parents ou tuteurs.

Si nouveau membre :

- Fournir une photo d'identité.
- Fournir le cas échéant une copie recto/verso du niveau ou qualification déjà acquis dans le cadre de la FFESSM ou d'un autre organisme (PADI, CMAS, ...).
- Autres renseignements plongeur (RIFA, permis bateau, TIV, ...).

Pour les membres mineurs :

Autorisation Parentale

Je soussigné(e)(NOM, Prénom) :

agissant en qualité de père , mère , tuteur légal

autorise mon enfant (NOM, Prénom) :

à pratiquer la plongée sous-marine au sein du Club « Creutzwald Plongée » sachant que :

- plongée « Jeunes » (10 à 13 ans) : les cours de pratique ont lieu les vendredis de 18H30 à 20H00
- ado / adultes : les cours de pratique ont lieu les mardis de 19H30 à 22H00 et les vendredis de 19H30 à 21H00

et dégage les encadrants du club « Creutzwald Plongée » de toute responsabilité en cas d'absence de l'enfant aux entraînements officiels du club et en cas de non respect des horaires du club.

Tél mobile du père : _____ Tél mobile de la mère : _____

En cas d'activité en dehors du stade nautique, la présence d'un parent ou tuteur est obligatoire.

L'enfant est autorisé à rentrer seul au domicile OUI NON

si « NON », les parents devront venir chercher leur enfant dans le hall de la piscine.

Commentaires (si parents séparés, autres ?) :

Fait à _____ , le ___ / ___ / _____

Signature :